

22 décembre 2014

Communiqué de presse de
Philippe Crevel
Directeur du Cercle de l'Épargne

LIVRET A RESULTATS NOVEMBRE 2014

Quand la décollecte devient la norme

Pour le septième mois consécutif, le Livret A a connu, au mois de novembre, une décollecte qui a atteint 1,25 milliard d'euros (1,63 avec le Livret de Développement Durable). Depuis le début de l'année, la décollecte s'élève donc à 5,84 milliards d'euros (6,23 avec le LDD). L'encours du Livret A passe ainsi de 261,6 à 260,3 milliards d'euros.

Novembre réussit rarement au Livret A. Sur ces dix dernières années, à six reprises, le mois de novembre s'est soldé par des retraits supérieurs aux versements.

Le faible rendement, le paiement des impôts locaux et la préparation des fêtes de Noël sont autant d'explications à cette décollecte.

Le Livret A a été victime du regain de la consommation de 0,4 % au mois de novembre. Le Livret A et le LDD sont, en effet, devenus les antichambres du compte courant ; les Français puisent dans ces enveloppes pour financer les dépenses incontournables (impôts, logement...) et pour financer les petits extras de fin d'année.

Par ailleurs Internet contribue à rendre l'épargne plus mobile et liquide, les ménages pouvant transférer en ligne l'argent de leurs livrets sur leurs comptes courants de manière très simple et instantanée.

Le taux du Livret A peut-il encore baisser ?

Avec une inflation au plus bas, 0,3 % au mois de novembre, le Gouvernement n'échappera pas à la question de la révision du taux qui est censée intervenir au 1^{er} février 2015. En application de la formule en vigueur, ce taux pourrait être fixé à 0,75 % ce qui constituerait un nouveau plus bas historique.

La diminution du taux réduirait les coûts de la transformation de la ressource par la Caisse des Dépôts et réduirait ainsi ceux supportés par le logement social dans le cadre de ses emprunts. Une baisse du taux favoriserait également le crédit aux entreprises car une partie des ressources collectées par le Livret A et le LDD est réinjectée sous forme de prêts aux PME.

Une baisse se justifierait également pour maintenir un écart raisonnable entre taux courts et taux longs d'autant plus que le Gouverneur de la Banque de France a, à ce titre, demandé aux compagnies d'assurance de diminuer le rendement des fonds euros autour de 2,2 %.

Le Gouvernement pourrait être également tenté d'abaisser le taux du Livret A afin d'encourager les Français à retrouver les chemins de la consommation. Néanmoins, les liens entre taux de l'épargne défiscalisée et consommation sont ténus. Les Français ont, ces dernières années, eu tendance à accroître leurs liquidités sur leurs comptes courants.

En revanche, politiquement, la baisse du taux du Livret A est une affaire délicate au plus haut point d'autant plus que se profilent de difficiles élections locales, notamment, les départementales en mars 2015. Dans ces conditions, il est probable que le Gouvernement essaye de maintenir le taux du Livret A à 1 %.

Contact presse :

Olivia Penichou
o.penichou@o2p-conseil.com

0607089147